

COVID-19 et continuité de service sur les autoroutes du groupe Sanef

Le groupe Sanef assure la continuité de service sur ses autoroutes pour ce nouveau confinement national

- Depuis le début de la crise sanitaire nationale, le groupe Sanef a mis en œuvre de façon proactive un plan de continuité d'activité sur l'ensemble de son réseau, afin d'assurer les missions essentielles liées à l'exploitation autoroutière, tout en préservant la sécurité des clients et des personnels.
 - Le groupe Sanef maintient les services essentiels à l'exploitation de ses réseaux autoroutiers et à l'accueil de ses clients : missions de sécurité et d'assistance, distribution de carburants, vente alimentaire à emporter, accès aux toilettes et aux boutiques qui proposent des produits alimentaires.
-

Issy-les Moulineaux, le 30 octobre 2020

Assurer la continuité des services essentiels à la sécurité et la mobilité des clients

Dans le cadre du plan de continuité d'activité, le groupe Sanef continue à assurer, 24h sur 24, les missions relatives à la sécurité : supervision du trafic, patrouille, assistance et dépannage.

Ce nouveau plan de lutte contre la propagation du virus COVID-19, avec la décision de confiner le pays et de fermer les commerces, conduit à restreindre la restauration sur les aires de services. Conformément aux nouvelles réglementations en vigueur, les services sur les aires sont donc limités aux besoins essentiels à la mobilité des clients :

- la distribution de carburants
- l'offre alimentaire proposée uniquement en vente à emporter
- l'accès aux sanitaires et douches

L'ensemble des informations utiles aux usagers est relayé quotidiennement, en temps réel, via les différents médias du groupe Sanef : site web, Radio Sanef 107.7, les comptes [Twitter Sanef 107.7](#) et [Facebook Sanef 107.7](#), panneaux à messages variables.

Sanef Conseil est à votre écoute au +33 (0)9 708 08 709 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Les principaux chantiers sont maintenus sur les réseaux du groupe Sanef

Cette continuité d'activité des chantiers s'effectue dans le strict respect des consignes sanitaires fixées par l'OPP BTP (l'organisme professionnel de prévention du BTP) dans le contexte d'épidémie de Covid-19 (respect des gestes barrières, respect des distances entre les ouvriers, port de casques intégraux, etc...).

Ensemble, respectons les recommandations sanitaires

Depuis le début de la crise, le groupe Sanef relaie les messages de prévention, notamment avec les gestes barrière recommandés par les pouvoirs publics, sur l'ensemble de ses médias : Sanef 107.7, réseaux sociaux, www.sanef.com, panneaux lumineux, Sanef Conseil. Il appartient à chacun de respecter ces mesures pour parvenir ensemble à contenir la pandémie, conformément aux instructions des autorités.

Le groupe Sanef

Le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie environ 2 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,806 milliard d'euros en 2019. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

www.sanefgroupe.com

Direction de la Communication

Contact Presse :
Julie Dramard
Responsable Communication Corporate
06 69 58 27 38
Julie.dramard@sanef.com

sanefgroupe.com/Espace-presse

